



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECISION du 8 décembre 2022

portant désignation des représentants du personnel au sein du Comité social d'administration local de la Direction départementale des finances publiques de Loir-et-Cher

Le Directeur départemental des finances publiques de Loir-et-Cher,

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu les résultats des élections professionnelles qui se sont déroulées en mode électronique du 1^{er} au 8 décembre 2022 pour le scrutin du Comité social d'administration local de la Direction départementale des finances publiques de Loir-et-Cher;

DECIDE

Le comité social d'administration local de la Direction départementale des finances publiques de Loir-et-Cher est institué au 1^{er} janvier 2023.

La liste des représentants du personnel du comité social d'administration local, dont le mandat débute le 1^{er} janvier 2023, est jointe en annexe.

Fait à Blois, le 8 décembre 2022

Pour le Directeur des finances publiques de Loir-et-Cher,

Sophie LLAURY

Administratrice des finances publiques

**LISTE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DU COMITE SOCIAL
D'ADMINISTRATION LOCAL DE LA DDFIP DE LOIR-ET-CHER**

ORGANISATION SYNDICALE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SOLIDAIRES	CHARDON Sylvain RIGOLLET Vincent	LANG Catherine MAUPOU Chantal
CFDT	CHASSAT Françoise JEUNE-ROUGAGNOU Arnaud	DANIEL Françoise-Caroline CASTERAN Tania
CFTC	ROBINEAU Sylvie	DELAFOND Benoît
FO	REFRAY Mickaël	SOMMIER Mylène
CGT	HAZERA Cédric	RATEL Sandy